



Union de Quartier Mutualité-Préfecture

10 rue Joseph Chanrion 38 000 Grenoble
Tél : 04 76 44 71 94 courriel : contact@uqmp-grenoble.asso.fr
url : www.uqmp-grenoble.asso.fr

Grenoble, le 16 juillet 2020

à la Vice-présidence de Grenoble Alpes Métropole,
déléguée aux espaces publics et à la voirie

à qui de droit,

Je me permets de vous écrire, au nom de l'Union de Quartier Mutualité-Préfecture au sujet de la dangerosité de la « zone de rencontre » du carrefour E. Faure - D. Villars – J. Fourier – Champollion.

Récemment, le 12 juillet, un habitant du quartier ainsi que son épouse, ont été agressés. Voici son témoignage : « **j'ai été blessé à la tête (du sang a coulé sur le passage) par un jeune en trottinette électrique sur le carrefour d'Adrienne, car "je n'ai pas traversé sur le passage piéton" alors que je suis prioritaire.** »

Nous souhaitons donc attirer votre attention sur les dysfonctionnements de cette « zone de rencontre ». Le panneau zone de rencontre sur l'axe Eugène-Faure n'est toujours pas compris des usagers et pose un grave problème (voir nos lettres du 28 janvier 2019, 21 juin 2019 et 20 novembre 2019 suite à la rencontre du 10 octobre organisée par M. Bustos en poste à cette époque).

Nous constatons (un membre du CA habite un appartement qui donne directement sur ce carrefour) que le comportement de nombreux usagers - voitures, motos, cars, cycles et même récemment trottinettes - est de plus en plus dangereux et agressif. La vitesse de nombreux véhicules est souvent excessive, le 30 km/h dans la rue et le 20km/h sur le plateau piétons ne sont pas respectés. Le refus de priorité à droite et, surtout, aux piétons est presque devenu la règle. Clairement de nombreux piétons, surtout les familles avec de jeunes enfants, font le choix prudent et justifié d'attendre qu'il n'y ait plus de véhicules à l'horizon pour traverser.

Nous constatons qu'il n'y a aucun contrôle de vitesse et aucune verbalisation des infractions (et pourtant les 135 euros d'amende assortis d'un retrait de 6 points sur la permis pour un refus de priorité piéton pourraient avoir rapidement un effet positif sur le comportement de certains usagers). La rue Eugène-Faure et le « Carrefour d'Adrienne » restent donc très dangereux.

Nous laissons le soin aux instances compétentes pour trouver la bonne solution mais nous insistons pour que soit changée cette signalétique dangereuse et inadaptée pour

ce carrefour. Nous suggérons **la possibilité d'activer le feu rouge par un bouton poussoir pour piétons ou le déclenchement du feu rouge si un véhicule se déplace à une vitesse trop grande.**

En espérant que vous prendrez en compte nos demandes, nous vous prions de bien vouloir agréer nos sentiments les meilleurs.

Claude Béguin, Président de l'Union de Quartier Mutualité-Préfecture

PS : je suis à votre disposition pour vous transmettre la photo du visage de l'habitant du quartier agressé le 12 juillet dernier.

Copies à :

M. Eric Piolle, maire de Grenoble

M. Antoine Back, M. Pascal Clouaire,

M. Laurent Legros, Métro, M. Camille François, Métro, M. Lionel Faure, Métro

Mme Amélie Audibert, territoire Secteur 2 de Grenoble

M. Emmanuel Colin de Verdière, Président de l'ADTC